Juin 2017

Ouverte au public depuis tout juste un an, la place Jules-Morgan est un pôle d'animation apprécié. Ce vaste espace récréatif et commercial est élégamment mis en valeur par un béton décoratif squamé « bas carbone », mis en œuvre par Provence Impressions-RCR Deco France et Sols-Méditerranée, membres du Specbea.

Très attendue par les Salonais (avec un seul n, comme le veut la tradition locale), la requalification urbaine de la place Jules-Morgan tient ses promesses. Elle porte une signature qui ne trompe pas : celle d'un béton décoratif de caractère, en harmonie avec un environnement urbain, moderne et qualitatif. Au total, 18 000 m² d'esplanade et de trottoirs en béton désactivé, hydrosablé et poncé (afin d'obtenir un effet dit de « squamage »), le tout arboré et agrémenté d'une fontaine. Produit localement, ce béton très décoratif se marie avec bonheur avec la pierre calcaire de type Senia, utilisée notamment en bandes structurantes.

Une place reconfigurée et rendue piétonnière

Envisagée dès le milieu des années 2000, cette superbe réalisation souligne le dynamisme dont fait preuve cette cité provençale de 45 000 habitants, célèbre pour avoir été la dernière résidence de l'astrologue et médecin Michel de Nostredame, dit Nostradamus (1503-1566). Parmi les objectifs de ce projet au long cours : favoriser le développement économique sur une zone de chalandise estimée à 150 000 habitants, assurer le rayonnement touristique régional, poursuivre la dynamique urbaine...

En décembre 2013, le projet a vu sa véritable concrétisation avec le lancement des opérations de **terrassement**. En mars de l'année suivante, l'apparition des grues a confirmé l'avancement des travaux. Puis, peu à peu, les différentes composantes du vaste complexe ont surgi de terre...



/ Vue générale de la place Jules-Morgan. Au premier plan le béton de granulométrie

Située à environ 200 m à l'ouest du monument emblématique de Salon-de-Provence, le château de l'Empéri, la place Jules-Morgan est dans le prolongement des cours Carnot, Victor-Hugo et Gimon, ces avenues bordées d'arbres qui ceinturent la vieille ville. Le lieu doit son nom à Jules Morgan, un résistant abattu par la Gestapo le 15 juin 1944. Juste en dessous passe le canal d'irrigation de la Crau, construit à la Renaissance (1557-1558) par l'ingénieur Adam de Craponne, natif de la ville.

Reconfigurée et rendue entièrement piétonnière, la place Jules-Morgan constitue désormais un large espace ouvert de 40 m de large sur plus de 100 m de long, pouvant accueillir de nombreuses activités ou événements. Elle contient aussi les terrasses de plusieurs bars et restaurants.

Côté est, une halle couverte de style années 1930 accueille un « marché paysan » tous les samedis. En face, du côté ouest de l'esplanade, quatre kiosques, réalisés sous une ombrière, abritent également plusieurs commerces de bouche et l'office du tourisme de Salon-de-Provence. Superficie totale : 855 m².

Enfin, au fond, l'îlot Sud domine la place. Ce vaste complexe de 8 400 m² héberge un bowling, un restaurant panoramique et des commerces. En sous-sol, il dispose d'un parking de 305 places, construit sur deux niveaux. Aspect technique et environnemental intéressant : l'éclairage de la place est conçu pour s'adapter à l'activité, notamment le soir, tout en limitant la consommation d'énergie.

À l'avenir, sur l'îlot Nord-Ouest, un nouvel ensemble bâti accueillera un complexe cinématographique de 8 salles avec 1 200 fauteuils ainsi que quelques commerces.



Le béton squamé intégrant des granulats concassés de calcaire clair 20/40.

Entre 45 000 et 50 000 $\rm m^2$ de béton au total dans l'ensemble de l'agglomération

Lors de l'appel d'offres, c'est le groupement Gagneraud, TP Provence et Eiffage construction qui a été choisi pour réaliser le VRD et les revêtements (hors béton et pierre). Pour l'aménagement des espaces publics, la ville de Salon, maître d'ouvrage, a choisi l'Atelier des paysages, cabinet d'architectes-urbanistes et d'architectes-paysagistes

ville de Salon, maître d'ouvrage, a chois l'Atelier des paysages, cabinet d'architectes-urbanistes et d'architectes-paysagistes dirigé par Alain Marguerit et Sonia Agogué-Marguerit, installé à Montpellier. La réalisation du lot « Revêtements de sol » a été confiée à un groupement de spécialistes, membres du SPECBEA, la société Provence Impressions-RCR Deco France, basée à La Tour d'Aigues (Vaucluse), et la société Sols-Méditerranée, basée à Nîmes (Gard).

Les deux sociétés sont intervenues à part égale (50 %), selon un phasage bien précis, au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le béton décoratif a été coulé sur du tout-venant compacté, à une cadence variant de 24 à 32 m³ par jour. Épaisseur : 18 cm, permettant la circulation de véhicules, compte tenu notamment de la vocation commerciale et événementielle de la place.

Le béton a été fourni par la centrale de Cemex à Salon-de-Provence. « C'est une centrale très performante, située au sud-est de l'agglomération, explique Pascal Egurreguy, chargé d'affaires chez Cemex Bétons Sud-Est. Nous y dédions toujours deux cases pour les bétons décoratifs, très demandés dans la région.



Sous la halle couverte, le béton de granulométrie 20/40 accentue l'aspect minéral de la place

Un béton « éco-responsable » et « lumineux »

En l'occurrence, le béton mis en œuvre répondait à des caractéristiques particulières : « Il s'agissait d'un béton de notre gamme Nuantis Minéral C25/30 XF2, dit "bas carbone". »

Avantage esthétique : en plus d'être éco-responsable, ce béton est très clair. « Le résultat recherché était

justement un revêtement très lumineux », souligne Armand Joly. Trois types de granulométries ont été choisies pour rythmer les différents espaces de l'esplanade : G4 (pour le 20/40), G2 (pour le 6/16) et G1 (pour le 2/6). « Pour respecter le caractère local et pour des raisons environnementales, nous limitons les transports, précise encore Bruno Badou, le prescripteur de Cemex. Tous les granulats concassés de calcaire clair utilisés proviennent de la carrière Jean Lefebver Méditerranée, située à Châteauneuf-liès-Martigues Douches-du-Rhône), à une trentaine de kilomètres de Salon-de-Provence. Nous en avons utilisé de trois tailles différentes : du gros cailloux, du moyen et du fin. »

Finition choisie ? « Nous avons réalisé un **béton désactivé**, sablé et squamé, que l'on appelle aussi "béton écrêté", obtenu après un ponçage grossier avec des segments de diamant spéciaux. » Le désactivé subissait un lavage le lendemain matin, suivi d'un hydrosablage et d'un traitement à la squameuse. Deux équipes de cinq personnes étaient en général à pied d'œuvre.

Et Amand Joly de conclure : « Nous avons parfaitement travaillé avec tous les intervenants, et notamment avec nos collègues de Sols-Méditerranée, dirigés par Laurent Serre. La nouvelle place Jules-Morgan est une magnifique réalisation, au service d'une belle cité provençale, attachante et dynamique ! »



Maîtrise d'ouvrage : Ville de salon-de-provence - Maître d'œuvre : L'atelier des paysages (Alain Marguerit) - Entreprises vrd : Groupement Gagneraud, TP Provence, Elffage construction - Réalisation du béton décoratif : Provence impressions RCR Déco France, Sols-Méditerranée - Fournisseur du béton : Cemex - Fournisseur du ciment : Lafarge





Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur

Consultez les derniers projets publiés Accédez à toutes nos archives Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet

Article imprimé le 21/10/2025 © infociments.fr